

États financiers

Entité de planification des services de santé
en français Erié St. Clair/Sud-Ouest

Le 31 mars 2021

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 2
États des produits et charges et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État du flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6 - 8

Rapport des auditeurs indépendants

Grant Thornton LLP
Suite 203
2510 Ouellette Avenue
Windsor, ON
N8X 1L4

T +1 519 966 4626
F +1 519 966 9206
www.GrantThornton.ca

Au Conseil d'administration de
Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, des états des revenus et dépenses et de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 mars 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Rapport des auditeurs indépendants, suite

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Grant Thornton LLP

Windsor, Canada
Le 18 mai 2021

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

**Entité de planification des services de santé en français Erié
St. Clair/Sud-Ouest**

États des produits et charges et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

Produits		
Contributions - RLISS	425 533 \$	425 533 \$
Divers	1 300	-
	<u>426 833</u>	<u>425 533</u>
Charges		
Salaires	207 015	234 122
Avantages sociaux	53 062	61 124
Sous-traitants et consultant	58 829	38 853
Sensibilisation communautaire	27 506	11 995
Honoraires professionnels	29 025	5 750
Loyer et assurances	16 251	19 375
Technologie	11 401	272
Télécommunications, postes, messageries	7 640	7 830
Conseil d'administration	3 675	5 597
T.V.H. non-remboursable	3 441	2 981
Frais de bureau	2 338	1 125
Déplacements	1 997	13 595
	<u>422 180</u>	<u>402 619</u>
Excédent des produits sur les charges avant autre produit	4 653	22 914
Autre produit		
Assistance gouvernementale (note 3)	22 078	-
Excédent des produits sur les charges	26 731	22 914
Excédent remboursable	(4 653)	(22 914)
Excédent des produits sur les charges	22 078	-
Actif net, (déficit), début de l'exercice	(22 078)	(22 078)
Actif net, (déficit), fin de l'exercice	- \$	(22 078)\$

**Entité de planification des services de santé en français Erié
St. Clair/Sud-Ouest
État de la situation financière**

Le 31 mars	2021	2020
Actif		
Court terme		
Encaisse	63 215 \$	52 992 \$
Rabais de la T.V.H.	6 692	5 779
Frais payés d'avance	-	168
	<u>69 907 \$</u>	<u>58 939 \$</u>
Passif		
Court terme		
Comptes créditeurs et frais courus	16 169 \$	15 314 \$
Contributions non gagnées (note 4)	35 462	35 462
Remises gouvernementales à payer	13 623	7 327
Montant remboursable au RLISS	4 653	22 914
	<u>69 907</u>	<u>81 017</u>
Actif net, (déficit)	<u>-</u>	<u>(22 078)</u>
	<u>69 907 \$</u>	<u>58 939 \$</u>

Engagements (note 5)

Pour le Conseil



membre



membre

**Entité de planification des services de santé en français Erié
St. Clair/Sud-Ouest
État du flux de trésorerie**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

Augmentation (diminution) de la trésorerie

Activités d'exploitation

Excédent des produits sur les charges	22 078 \$	- \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Rabais de la T.V.H.	(913)	12 404
Frais payés d'avance	168	(168)
Comptes créditeurs et frais courus	855	966
Produits reportés	-	1 175
Remises gouvernementales à payer	6 296	(4 726)
Montant remboursable au RLISS	(18 261)	22 914
Augmentation de l'encaisse	10 223	32 565
Excédent de l'encaisse		
Début de l'exercice	52 992	20 427
Fin de l'exercice	63 215 \$	52 992 \$

Entité de planification des services de santé en français Érié St. Clair/Sud-Ouest

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2021

1. Nature des opérations

Entité de planification des services de santé en français Érié St. Clair/Sud-Ouest (L'Entité) est un organisme sans but lucratif ayant le mandat de conseiller les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) sur l'accès aux services de santé en français sur les territoires des RLISS Érié St. Clair et Sud-Ouest. L'Entité a été constituée le 13 septembre 2010 en vertu de la Loi sur les compagnies et associations de l'Ontario. L'Entité est reconnue comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

2. Conventions comptables importantes

Référentiel comptable

L'Entité applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des revenus

L'Entité applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ne sont pas comptabilisées au bilan. En 2021, les acquisitions d'immobilisations corporelles se chiffrent à 3,389\$ (2020: 0 \$).

Services reçus à titre bénévole

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services reçus à titre bénévole, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers de l'Entité.

Utilisation des estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les montants réels pourraient différer de ces estimations à mesure que des informations supplémentaires deviendront disponibles. Les éléments faisant l'objet des plus importantes estimations sont les charges à payer.

Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2021

2. Conventions comptables importantes, suite

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Entité sont évalués à la juste valeur qui, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront mesurés ultérieurement au coût après amortissement, est augmentée ou diminuée par le montant des frais de financement et des frais de transactions. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers qui seront mesurés ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, l'Entité évalue ses actifs et passifs financiers au coût amorti (y compris les actifs financiers dépréciés), à l'exception des investissements dans des instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur et les investissements obligataires que l'Entité a choisi d'évaluer à la juste valeur en désignant que l'évaluation de la juste valeur s'applique.

3. Assistance gouvernementale

Au cours de l'année, le ministère de la Santé a accepté la proposition de financement unique en lien avec l'excédent remboursable de l'Entité en 2019. Cet excédent servira à essayer les déficits des années 2017-2018 et 2018-2019 d'un montant total de 22 078 \$.

4. Contributions non gagnées

Les revenus non gagnés représentent les contributions reçues du RLISS qui n'ont pas encore été utilisées en date de fin d'exercice. Ce montant sera reconnu à titre de produit lorsque la dépense sera engagée ou que les services seront offerts. Les revenus non gagnés doivent être consacrés à la réalisation de projets non complétés au cours de l'exercice.

5. Engagements

L'engagement pris par l'Entité en vertu d'un bail locatif à Windsor venant à échéance en Décembre 2021, totalise 8 009 \$.

Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2021

6. Projet de rapprochement de L'Entité 1 et L'Entité 2

Encouragé par Santé Ontario Ouest, et, à la lumière de la nouvelle structure provinciale et une transformation du système de santé et des mécanismes de consultation francophone, les Entités 1 et 2 ont été encouragés à considérer un rapprochement qui tient compte d'un alignement avec la région santé Ontario Ouest. Un comité de travail a été mis en place en automne, et les services de la firme Borden Ladner Gervais (BLG) ont été retenus afin d'appuyer cette démarche de la meilleure façon possible. Deux factures ont été soumises par BLG pour tenir compte des services rendus. Par la suite, une rencontre a été organisée avec les responsables du ministère de la Santé qui ont appuyé le principe au projet; mais, ils ont demandé aux deux Entités d'explorer dans un premier temps d'autres options de collaboration car le Ministère, n'ayant pas terminé son plan de transformation ne peut pas se prononcer pour l'instant sur le sujet d'une fusion. Par conséquent, le projet d'une fusion est mis en veilleuse jusqu'à fin de l'année 2022.

7. Dépendance économique

La totalité des produits de l'Entité proviennent du RLISS. La dépendance économique résulte du fait que la viabilité serait affectée par la perte de ces produits. Selon l'entente avec le RLISS, le montant de la contribution est sujet à une détermination finale. Dans le cas où le RLISS ajusterait ce montant, la différence serait comptabilisée dans l'exercice au cours duquel l'ajustement serait effectué.

8. COVID-19

Depuis le 31 mars 2020, la propagation de COVID-19 a gravement touché de nombreuses économies locales dans le monde. Dans de nombreux pays, dont le Canada, les organisations sont obligées de cesser ou de limiter leurs opérations pour des périodes de temps longues ou indéfinies. Les mesures prises pour contenir la propagation du virus, y compris les interdictions de voyager, les quarantaines, les distanciations sociales et les fermetures de services non essentiels ont déclenché des perturbations importantes des entreprises dans le monde entier, entraînant un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont également connu une grande volatilité et un affaiblissement significatif. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales pour stabiliser les conditions économiques. Les services et les personnels ont été réduits en conséquence.

L'Entité continue de recevoir son financement du RLISS et poursuit sa démarche pour assurer un meilleur accès à des soins de santé de qualité pour la communauté francophone. L'organisation a constaté une légère augmentation des frais de fonctionnement pour se conformer aux mesures locales mais aussi une diminution des déplacements.

La durée et l'impact de la pandémie de COVID-19, ainsi que l'efficacité des réponses du gouvernement et des banques centrales, ne sont pas claires pour le moment. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces conséquences, ni leur impact sur la situation financière et les résultats de l'organisation pour les périodes futures.
